

Vous effectuez de nombreux allers-retours en TGV ou Intercités entre votre lieu de résidence et votre lieu d'études ou d'apprentissage ? Savez-vous qu'il existe un abonnement élève-étudiant-apprenti (AEEA) ?

Lire la suite : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17565>